

COMMUNE DE LE PONT-DE-BEAUVOISIN (SAVOIE)
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2019

Présents : M. Raymond FERRAUD, Maire, Mme Anne MICHEL, M. Roland PERROUSE, M. Christian BERTHOLLIER, Mme Lily GENSBITTEL, M. Daniel LOMBARD, Mme Marie-Jeanne D'HABERES, M. Olivier CASTELIN, Mme Bernadette MORELLE, M. Thierry MERMET PEROZ, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, M. Pascal LECOCQ et Mme Céline YACONO

Absents excusés : M. Jean PAGNIEZ, Mme Muriel GOBINET, Mme Louisa BELAGGOUNE, M. Laurent REMOLIF et M. Jean-Luc ROMPION

Pouvoirs : M. Jean PAGNIEZ à M. Christian BERTHOLLIER, Mme Muriel GOBINET à Mme Bernadette MORELLE, Mme Louisa BELAGGOUNE à M. Thierry MERMET PEROZ, et M. ROMPION à Mme SANVIDO

Approbation du Compte-rendu de la réunion précédente : le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

12012019 - RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le SIAEP et présenté par M. BERTHOLLIER, délégué au sein du syndicat.

12022019 - RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF du SIEGA

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le rapport annuel de l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif établi par le SIEGA et présenté par M. BERTHOLLIER, délégué au sein du syndicat.

12032019 - MODIFICATION DES CONDITIONS D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES SOUSCRIT AVEC LE GROUPEMENT SOFAXIS / CNP ASSURANCES, POUR L'ANNEE 2020 ET AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION ET D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE.

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a adhéré au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires des collectivités et établissements publics de la Savoie souscrit par le centre de gestion avec le groupement conjoint Sofaxis/ CNP Assurances depuis le 1^{er} janvier 2017.

Après trois années de stabilité des taux, la dégradation du rapport sinistres/ primes a obligé l'assureur à revoir à la hausse les cotisations pour maintenir son équilibre financier.

Pour atténuer cette augmentation, le centre de gestion a décidé de baisser sa cotisation annuelle de 0.10%.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas contester la hausse en maintenant le niveau de garantie actuel qui engendre une hausse de cotisation de 1.07%.

12042019 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS - ANNEE 2019

A l'unanimité le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention d'équilibre au CCAS de Le Pont-de-Beauvoisin (Savoie) de 12 000 € correspondant aux aides sociales de l'année, au financement du repas des anciens et du voyage d'été.

12052019 - BUDGET 2019 – DECISION MODIFICATIVE N° 4

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires en section d'Investissement afin de financer les dépenses suivantes :

- N° 1825 - Place du 8 mai : Travaux complémentaires
- N° 2020 - Gendarmerie : Remplacement des chéneaux et d'une porte extérieure
- Dépôt de garantie pour la location d'un fourgon

Le Conseil Municipal adopte, par 18 voix pour, la décision modificative ci-dessous :

INVESTISSEMENT				
Chapitre/ Opération	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
020		Dépenses imprévues	- 27 249.68 €	
2432	2315	Parking Salle des fêtes	- 518.49 €	
1825	2315	Place du 8 mai	+ 2 844.97 €	
2020	21318	Gendarmerie	+ 23 923.20 €	
027	275	Dépôt de garantie	+ 1 000.00 €	
		TOTAL	0 €	0 €

12062019 - TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES – ANNEE 2019

Monsieur le Maire explique la nécessité de mettre à jour le tableau de classement des voies communales afin qu'il soit en conformité avec la réalité de la voirie communale actuelle, en tenant compte notamment des reprises de lotissements privés et le déclassement de voies départementales qui sont intervenus ces dernières années.

A l'unanimité, l'Assemblée arrête le nouveau linéaire de voirie communale à 10 749 m².

12072019 - MISE EN LOCATION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la location d'un appartement, situé 2 rue de la poste, pour un loyer mensuel de 650 €.

12082019 - DEMANDE D'AIDES FINANCIERES POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX BUREAUX A LA CASERNE DE GENDARMERIE

Considérant que les locaux de la brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin sont devenus trop exigus par rapport au nombre de militaires y travaillant, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département pour aménager le garage actuel en deux bureaux pour un montant prévisionnel de travaux s'élevant à 18 463.00 € HT

12092019 - GARANTIE DE L'EMPRUNT CONTRACTE PAR A.C.I.S FRANCE POUR LA CREATION DE 10 NOUVELLES CHAMBRES A L'EHPAD LA MAISON DES AUGUSTINES

Monsieur le Maire rapporte que ACIS France sollicite la garantie de la Commune pour un prêt locatif social qui permettra de financer les travaux de restructuration de l'EHPAD La Maison des Augustines comprenant notamment la création de 10 nouvelles chambres.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde la garantie de la Commune pour le remboursement de cet emprunt.

MOTION DE SOUTIEN AU MAINTIEN DU GUICHET D'ACCUEIL DE LA GARE DE PONT DE BEAUVOISIN ISERE

Monsieur le Maire rappelle que la S.N.C.F mène actuellement une réflexion sur l'ensemble des points de vente physique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, elle porte le projet de fermeture du guichet de la gare de Pont de Beauvoisin Isère.

A l'unanimité, le Conseil municipal, demande à la SNCF le maintien du guichet à la gare de Pont de Beauvoisin Isère pour que les usagers du train continuent de bénéficier d'un accueil de qualité par la présence d'un agent.

MOTION DE SOUTIEN AU MAINTIEN DU CENTRE MEDICAL DU TRAVAIL DE PONT DE BEAUVOISIN SAVOIE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par l'association des Acteurs économiques de la Baronnie à Madame Nadine BARBIER du Service de santé au travail de la Savoie qui les a informés de la fermeture définitive du centre médical du travail se situant sur notre Commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'associe à la démarche des Acteurs économiques de la Baronnie en demandant le maintien de ce centre médical ou qu'une solution plus adaptée soit proposée après concertation avec les principaux intéressés.

Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT :

- 39.2019 : Signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un club house passé avec le groupement composé de l'Architecte Madame COMTE Estelle, de GCECO Economiste de la construction et de KEOPS Ingénierie
- 40.2019 : Signature d'un contrat de déneigement pour la saison hivernale 2019/2020 avec l'entreprise SANCY de Saint Béron
- 41.2019 : Signature d'un contrat avec la société BUREAU VERITAS de Saint Alban Laysse pour la vérification périodique des installations électriques et de gaz de bâtiments communaux et d'un appareil de lavage
- 42.2019 : Signature d'un marché pour la démolition et mise en sécurité d'un bâtiment communal situé Rue des Dames Augustines avec l'entreprise PERROUSE Construction situé à Belmont Tramonet

Informations et questions diverses :

Monsieur le Maire énonce :

- **Point sur le projet de construction d'un club house :** Le nouvel estimatif des coûts prévisionnels est connu. Il faut à présent que les deux municipalités Pontoises se décident sur la poursuite de cette opération en inscrivant les crédits lors de l'établissement du prochain budget.
- **Point sur le projet d'accessibilité de la Salle du Conseil municipal et de la salle Capitulaire :** Une nouvelle subvention de l'état a été allouée à ce projet. Le cabinet D'AR JHIL travaille actuellement sur le dossier d'appel d'offre qui sera publié en 2020.
- **Point sur le projet d'aménagement de la Place Carouge :** 4 candidats au marché de maîtrise d'œuvre vont être auditionnés en janvier prochain.
- **Point sur la révision du PLU :** Le recours gracieux formulé auprès de la mission régionale d'autorité environnementale dans le but de ne pas réaliser l'évaluation environnementale demandée a été refusé. Monsieur le Maire a énuméré l'ensemble des points argumentant leur refus. Une demande d'étude a été confiée au groupement Géonomie et Act'étude, chargé de la révision du PLU, pour répondre à cette exigence.
- **Point sur le sinistre de l'Eglise :** Un incendie a consumé, sur une grande longueur, une poutre de la charpente du toit de l'Eglise. Cette dernière étant classée nous devons attendre la venue de l'Architecte des Bâtiments de France, prévue mi-janvier, avant d'entreprendre des travaux de manière pérenne. De ce fait, la réouverture de l'Eglise ne peut pas être programmé pour l'instant.
- **Point sur le contrat « Cœur de Ville Pontois » :** Une opération de revitalisation du territoire a été lancée. Une étude qui devrait durer 2 années et déboucher sur un diagnostic complet de l'habitat et des commerces va débuter. Prochaine réunion en janvier.
- Monsieur le Maire indique que l'approbation des statuts du CIAS Val Guiers en conseil communautaire mardi 17 décembre a acté la création officielle de ce dernier, fusionnant ainsi le CCAS de Pont de Beauvoisin et celui de Saint Genix sur Guiers. Le Président est Robert Charbonnier et son vice-président Joël Primard.

- Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'initiative prise par le gouvernement visant à rapprocher les administrations des citoyens, un appel à candidature a été lancé à destination des territoires ruraux et péri urbains pour y localiser certains services administratifs. Ainsi une candidature co-signée par les deux Communes Pontoises, la Communauté de communes Val Guiers, la Communauté communes du Lac d'Aiguebelette, Gilbert Guigue conseiller départemental et Cédric Vial conseiller régional a été déposée pour accueillir des services de la direction générale des finances publiques dans les locaux vacants de la Pépinière d'entreprises à Pont de Beauvoisin.
- Monsieur le Maire annonce que les Vœux à la population seront le vendredi 17 janvier 2020.
- Monsieur le Maire indique qu'en raison des élections municipales de mars prochain, il n'y aura pas de Tambour de ville en Janvier.
- Monsieur Lombard, délégué au SICTOM, rapporte qu'à compter du 06 janvier 2020, suite au changement du prestataire de collecte, les ordures ménagères collectées au porte-à-porte seront ramassées le lundi après midi et non plus le lundi matin. Il n'y aura plus de ramassage les jours fériés mais il sera assuré le lendemain.
- Madame Morelle se porte-parole d'un habitant du lotissement des Rivaux pour indiquer qu'il y a un lampadaire qui ne fonctionne plus. Madame D'haberes confirme qu'il y en a plusieurs dans ce cas dans ce même lotissement et que le problème perdure malgré le fait qu'il a déjà été signalé. Monsieur le maire indique qu'une solution va y être apportée et rappelle que les problèmes d'éclairage doivent être signalé par la population au secrétariat de mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire,

Raymond FERRAUD

